



www.ffkarate.fr/savoie
didier.brailon73@orange.fr

15/03/2021

PROTOCOLE SANITAIRE ***En extérieur***

Ce protocole permet une reprise de la pratique du Karaté et Disciplines Associées pour les pratiquants dans une organisation de l'espace suffisamment adaptée au respect des mesures sanitaires. L'objectif est de permettre une reprise encadrée et sécurisée des activités de loisir et de regroupements organisés par le Comité Départemental de la Savoie de Karaté.

Principes généraux de la reprise d'activité :

- Reprise d'activités **sans contact**.
 - Respect de la distanciation physique d'un minimum de **2 mètres entre chaque pratiquant**.
 - Reprise d'activité limitée à l'**entraînement individuel** (pas de compétition).
 - Le port du **masque obligatoire** pendant toute la durée de la pratique.
 - Respecter les consignes sanitaires en vigueur.
-

Je suis l'organisateur :

Avant la séance :

- Je nomme un référent Covid-19 le temps de la séance qui sera chargé :
 - du respect du protocole.
 - de la tenue de registre détaillé des présences.

Pendant la séance :

- Je porte une attention particulière au respect des gestes barrières.
- Je veille à limiter au maximum les croisements entre les personnes.

Je suis pratiquant :

Avant la séance :

- J'ai un bon état de santé général.
- J'arrive propre, douché, cheveux lavés, les mains propres et un karatégi (ou une tenue) propre.
- Je veille à apporter mes propres effets personnels, et y ajoute une bouteille d'eau, des mouchoirs jetables, du gel hydro-alcoolique et un ou plusieurs masques.

Pendant la séance :

- Je respecte au maximum les gestes barrières.

Après la séance :

- Je pars en respectant les consignes et limite les croisements avec les autres pratiquant.

Ce protocole a vocation à être mis à jour en fonction de l'évolution des conditions sanitaires.

